CONSULTATION

Autorisation d’occupation temporaire du domaine public universitaire relative à l’exploitation de distributeurs automatiques de boissons et de denrées alimentaires

Université de Bretagne Occidentale

CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE

Consignes :

La réponse du candidat doit se faire obligatoirement sur le présent cadre de réponse et ses documents annexés.

Le candidat rajoutera, si besoin, autant de lignes que nécessaire.

Ce document doit être complété avec précision et ne doit pas renvoyer vers un mémoire technique général.

Le candidat devra fournir pour chaque matériel utilisé, les fiches techniques correspondantes.

Tous les renseignements fournis dans le cadre de réponse et ses annexes sont contractuels (sauf indication contraire) et serviront de base à l’analyse des offres tel qu’indiqué dans le règlement de la consultation.

CANDIDAT

Raison sociale de l’entreprise :

Coordonnées du siège de l’entreprise :

Coordonnées de l’entreprise exécutante (si différentes du siège) :

Coordonnées de la personne référente :

Nom :

Fonction :

Tél :

Mail :

CANDIDATURE

Présentation générale de l’entreprise :

Capacités du candidat :

• Effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

• Liste des principales prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années

• Présentation des moyens humains susceptibles d’intervenir sur des domaines spécialisés.

• Information sur la politique RSE / DD&RS

OFFRE

1. **Valeur financière (25 pts)**

1.1 Prix unitaires (15 points)

*Notation sur la base des prix unitaires proposés par le candidat dans son bordereau des prix unitaires (BPU) dans les catégories 1, 2 et 3 (Boissons chaudes, boissons froides, et produits alimentaires).*

1.2 Redevance (10 points)

*Notation sur la base de la part variable de son chiffre d’affaires (au titre de la redevance) que le candidat propose de verser à l’Université (taux exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires HT qui sera réalisé sur l'ensemble des distributeurs installés sur les sites de l’Université que le candidat propose de verser en sus de la part de redevance fixe de 250 € HT par machine installée).*

1. **Qualité des produits (30 pts)**

2.1 Part des produits porteurs de labels (15 pts)

*L’UBO a pour ambition de proposer le plus grand pourcentage possible de produits bio, issus de filières de commerce équitable et issus de circuits courts dans ses automates (tout autre label reconnu sera également étudié et pris en compte dans l’analyse de l’offre). La notation de l’offre sera établie selon le pourcentage de produits répondant aux qualités demandées par l’Université.*

2.2 Variété et qualité nutritionnelle des produits proposés (15 pts)

*Une exigence particulière sera portée sur la qualité nutritionnelle des denrées en vente dans les distributeurs. Dans l’objectif de distribuer des produits plus sains, l’Université souhaite proposer un plateau de produits tests (produits plus vertueux d’un point de vue nutritionnel) qui pourra évoluer selon impact. L’offre en produits alimentaires sucrés et salés de type snacking doit être la plus variée possible et privilégier des produits à Nutriscore A ou B (ou équivalents) pour les produits disposant d’un étiquetage nutritionnel. La notation de la proposition sera établie selon le caractère vertueux d’un point de vue nutritionnel de l’offre globale.*

*Remplir le tableau de référence ci-après avec les propositions de produits ;*

*Schématiser à droite la disposition type des distributeurs en définissant les zones par type de produits (bio, diététique, boissons sucrée, eaux, denrées avec score nutritionnel au-delà de C …) ainsi que le nombre de pousseurs et de plateaux.*

*Rajouter autant de lignes que nécessaire au tableau.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Référence produit | Porteur de Label ? | Nutri-score |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

1. **Qualités techniques (15 pts)**

3.1 Fourniture, installation et mise en service des distributeurs (2 pts)

Préciser les conditions d’installation et de mise en service des distributeurs (un calendrier de déploiement sera à fournir en annexe du présent CRT)

Le matériel dispose-t-il d’un système de relevé de consommation énergétique ?

Procédure de relevé de consommation : préciser le contenu de cette dernière et la fréquence de mise en œuvre :

3.2 Services et fonctionnalités des distributeurs (5 pts)

Confirmation de la possibilité d’utiliser son propre contenant pour les distributeurs de boissons ?

Confirmation de la possibilité de supprimer / doser la quantité de sucre ?

Capacité de distribuer l’eau froide seule gratuitement ?

Capacité de distribuer l’eau chaude seule gratuitement ?

Quel type d’interaction est utilisé : tactile ? touche physique ?

Autres services et fonctionnalités déployés par les distributeurs proposés ?

3.3 Approvisionnement (2 pts)

Préciser les moyens et modalités mises en œuvre pour assurer la continuité des approvisionnements selon les sites évoqués dans l’article 1 de la convention :

3.4 Entretien et maintenance des matériels (2 pts)

Préciser la procédure et les délais d’intervention (48h maximum) en cas de dysfonctionnement des distributeurs, la manière dont lesdits dysfonctionnement sont télé-remontés :

Préciser les modalités de nettoyage des machines et des espaces sous les distributeurs :

3.5 Suivi des analyses sanitaires (2 pts)

Préciser la fréquence envisagée ainsi que la procédure de réalisation de ces analyses :

Par qui sont réalisées lesdites analyses ?

3.6 Mode de paiement et modalités de remboursement des usagers (2 pts)

Détailler les modes de paiement proposés sur les distributeurs installés :

Préciser la procédure, le délai de remboursement en cas de dysfonctionnement (dans un contexte où le remboursement est exigé en cas de non distribution).

Référent(s) d’entreprise auprès de l’Université, en prenant en compte les différents sites pour l’approvisionnement, le technique, la facturation.

*Préciser le ou les noms des référent(s), leurs coordonnées téléphoniques et géographiques.*

- Agents attribués au site de Brest :

- Agents attribués au site de Quimper :

- Agents attribués au site de Morlaix :

1. **Performances en matière de DDRS (30 pts)**

4.1 Gestion des déchets (7 pts)

Quelles sont les solutions mises en œuvre pour réduire la quantité de déchets :

- Caractéristiques des gobelets dans un contexte d’exigence portée sur des gobelets éco conçus et biodégradables

- Modalités d’application de la mesure portant sur la possibilité d’utiliser son propre contenant pour les distributeurs de boissons exigés

- Réduction des emballages ou caractéristiques des emballes des produits proposés

- Prise en charge des déchets par le soumissionnaire et recyclage (préciser la fréquence de ramassage des déchets, leur traitement et s’il est fait usage d’une filière de recyclage pour lesdits déchets)

4.2 Réduction des consommations d’énergies (8 pts)

Solutions mises en œuvre pour limiter la consommation en énergie (eau, électricité) ?

Préciser les caractéristiques techniques des distributeurs en matière d’économie d’énergie et d’isolation : s’appuyer sur les fiches techniques des automates pour avoir une lisibilité des consommations énergétiques des équipements.

Quelles sont les modalités de programmation des machines pour une mise en veilles en dehors des horaires d’ouvertures ?

Quelle est la durée de vie moyenne d'un distributeur ?

Quel pourcentage de matériaux recyclables dans un distributeur ?

Autres mesures mises en place pour disposer d’un bilan énergétique global le plus vertueux possible (véhicules alloués pour les tournées d’approvisionnement ? mise en œuvre de norme ISO …)

4.3 Engagements DDRS (15 pts)

Votre entité est-elle certifiée ou en cours de certification (ISO 14001, ISO 26000, ISO 5001, ISO 9001) et réalise-t-elle des actions en faveur du développement durable ?

Avez-vous réalisé ou estimé votre impact carbone au sein de votre activité ?

Existe-t-il au sein de l’entreprise de documents récapitulant les bonnes pratiques environnementales ?

Les cahiers des charges que vous établissez comprennent-ils systématiquement des exigences relatives à l'environnement ? Si oui, lesquelles ?

- exigences sur les références,

- exigences par rapport à la fabrication, aux emballages

- la livraison (bilan carbone...)

Dans le cadre de sa politique d'achats écoresponsables, comment votre entité sélectionne-t-elle ses fournisseurs ?

- audit de la performance environnementale

- produits éco-conçus proposés

- sélection en fonction de labels/certifications

Votre entité vérifie-t-elle les déclarations de ses fournisseurs en matière environnementale ?

Des dispositifs de contrôle sont-ils mis en place ? Sur les sites de fabrication et de distribution des produits que vous référencez ? Si oui, lesquels ? (Marques / marques distributeurs).

Avez-vous un indicateur ou bien tout autre moyen en matière d’équité salariale des hommes et des femmes dans votre organisation ?

Avez-vous une politique ou programme de promotion de la santé au travail ?

Avez-vous une politique de la qualité de vie au travail de vos personnels entre vie professionnelle et vie personnelle ?

Avez-vous d’autres éléments à porter à notre connaissance en matière de politique ou axe de développement durable ?

1. **Liste des distributeurs**

*Fournir les fiches techniques des distributeurs.*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | MATériels | Marque | Modèle | Date d’achat |
| N° | Distributeur de type :  - Boissons chaudes  - Boissons froides - Épicerie-snacking |  |  |  |
| 1 |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |
| 3 |  |  |  |  |
| 4 |  |  |  |  |
| 5 |  |  |  |  |
| 6 |  |  |  |  |

Lieu, Date, Nom, Cachet, et Signature de l’entreprise :